

Colonel KAISER membre de l'amicale décédé le 3 mai 2024



Jean-Marie KAISER né le 1^{er} juillet 1933 à Saint-Julien-les-Metz (Moselle).

Engagé le 26 novembre 1951 au titre du 5^e régiment de dragons. Il est 27 mars 1952. Il est désigné pour un séjour Indochine qu'il rejoint le 8 mai 1952 dans les rangs du 5^e régiment de cuirassiers. Il accède au corps des sous-officiers nommé brigadier-chef le 1^{er} janvier 1954. En fin de séjour le 8 août 1954, il est affecté au 2^e régiment de cuirassiers à Saint Wendel (RFA). Il est promu maréchal des logis chef le 1^{er} janvier 1957.

Le 1^{er} octobre 1957 il est admis au peloton préparatoire à l'ESMIA et rejoint l'école des sous-officiers de Strasbourg. Il réussit le concours (6^e sur 190) et intègre l'ESMIA promotion « Terre d'Afrique ». À l'issue il fait le choix de l'arme blindée cavalerie.

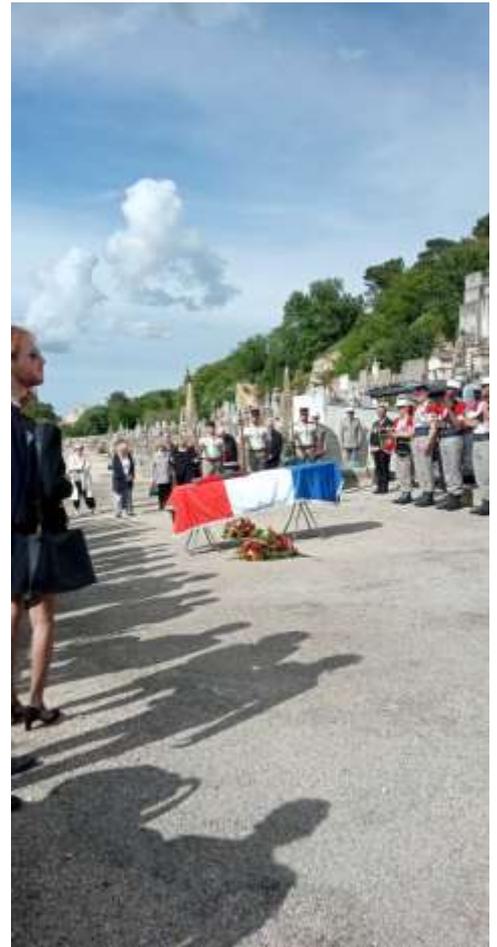
Il est nommé sous-lieutenant le 1^{er} octobre 1959. Il est affecté au 1^{er} RE le 1^{er} octobre 1960 comme chef du peloton à l'escadron d'instruction, puis au 4^e REI le 1^{er} août 1961. Il est promu lieutenant le 1^{er} octobre 1961. Il rejoint ensuite le 2^e REI le 1^{er} juin 1963 où il prend le commandement de la section de discipline des régiments étrangers au Sahara. Le 1^{er} juillet 1964 il est muté au 1^{er} RE et prend les fonctions d'officier auto régimentaire puis celles de chef de bureau des mouvements et transports. Il est promu capitaine le 1^{er} octobre 1965. Il, est alors affecté à l'école d'État-major en qualité de stagiaire.

Le capitaine Jean-Marie KAISER est affecté au 1^{er} REC le 1^{er} février 1967, il sert au BOI comme responsable de l'instruction puis comme chef du bureau mouvements. Il quitte le Royal étranger de cavalerie le 1^{er} janvier 1968 pour prendre le commandement de l'escadron de reconnaissance, nouvellement créé à Djibouti, jusqu'en 1970.

1974-1976 : 3^e REI chef des services techniques.

1976-1979 : 1^{er} REC chef du BOI il participe à une opération au Tchad en 1978. Il est promu lieutenant-colonel le 1^{er} juillet 1979.

1979-1981 : 1^{er} REC



écorations :

Chevalier dans l'ordre national du mérite 1970.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1975.

Croix de guerre des TOE deux citations.

Division : Chef de patrouille qui, depuis 21 mois, ne cesse de parcourir de jour comme de nuit les routes et les pistes dangereuses du sous-secteur de Thu Dau Mot (Sud Vietnam). Volontaire pour toutes les missions périlleuses, s'étant déjà fait remarquer à plusieurs reprises par son allant et son ardeur au combat.

Vient de se distinguer particulièrement le 19 janvier 1954 à Casanova (secteur de Thu Dau Mot, Sud Vietnam) en se portant au secours d'un poste fortement attaqué, obligeant ainsi les rebelles à décrocher et leur infligeant des pertes en personnel.

Brigade : Sous-officier qui, commandant une patrouille blindée, s'était particulièrement distingué le 9 juin 1954 dans la région de Bung Dia, où son intervention rapide au profit d'éléments à pied fortement accrochés, permit de récupérer un blessé avec son arme et contraignit les rebelles à une retraite précipitée.

Vient à nouveau de se signaler le 13 juillet 1954 dans la plantation d'An Loi (secteur de Thu Dau Mot, Sud Vietnam) en appuyant les éléments d'ouverture de route pris à partie par des rebelles dans un terrain piégé. Par sa manœuvre habile et son feu précis a obligé les adversaires à se replier.

Médaille coloniale « Extrême-Orient »

Médaille commémorative de la campagne d'Indochine.

Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord.

Il a également reçu un témoignage de satisfaction du CEMAT en 1981.